



Les banques et leurs conseiller"e" aux particulier.

Par **cubebes_old**, le **13/05/2007 à 10:59**

Bonjour. rnil y a 5 mois de cela, j'ai quitté une banque, pour en rejoindre une autre, ou la conseillere, m'avait promis, un droit de decouvert, et un pret a metre en place en juin de cette année.rnau jour d'aujourd'hui, elle m'a coupée le robinet, je n'ai plus de découvert, mais prelevements son rejetés, ainssi que mes chèques, part contre les frais eux son bien déduits.rnje suis salarié, et mon compte est loin d'être castatrophique.rnje l'ai appelé une bonne 10en de foie, sans succès et je me suis présenté a la banque, ou je l'ai vu fumer une cigarette dehors, et lorsque je me suis présenté au guiché, la jeune fille ma dit quelle etait en rendez vous, de qui ce moque ton?.rnque faire?, si vous pouviez m'aider, sur un conseil, une démarche pour me sortir de cette impace, je vous en serais tres reconnaissant.rnrnmerci de prendre ma demande en concidération, car pour moi, c'est tres dur a vivre, vu les concéquence que cela implique, car je n'ai a ce jour, toujours pas pu payer mon loyer.

Par **Jurigaby**, le **13/05/2007 à 15:11**

Bonjour.rnrnA titre de précision, Quel(s) contrat avez vous conclu avec votre banque?rnLe cas échéant ce contrat prévoit t'il une autorisation de découvert à votre profit?rnCdtd.

Par **cubebes_old**, le **14/05/2007 à 20:37**

malheureusement non, car je suis interdit de prêt, mais ma conseillere le sait, et c'est elle qui a

chaque debut de moi, me mais mon autorisation de découvert, comme nous l'avion prévu au départ.rnJe ne comprend pas ça réaction!!.

Par **Jurigaby**, le **15/05/2007** à **19:27**

Et bien, comment dire, Pas de contrat, pas d'engagement..rnAlors, ej ne vois aps vraiment ce que vous pourriez faire.rnrnCdt.